



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Hausse alarmante des prix du carburant et abandon du chèque carburant

Question écrite n° 10973

Texte de la question

Mme Caroline Colombier alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la hausse alarmante des prix des carburants. À la fin du mois d'août 2023, un litre de gazole coûte environ 17 centimes de plus qu'au début du mois de juillet de la même année, flirtant désormais avec les 2 euros le litre. Alors que le pouvoir d'achat des Français subit toujours une baisse entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à fin 2021, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'addition est de plus en plus lourde pour les automobilistes français. Le 23 août 2023, Mme la Première ministre a pourtant écarté la reconduite du chèque carburant de 100 euros qui avait été mis en place pour les Français les plus modestes. L'absence de nouvelle aide de la part de l'État va mettre à mal un grand nombre de ménages, d'autant que si Mme la Première ministre a invité « les employeurs, les industriels, les distributeurs aussi, à aider nos compatriotes à passer ces moments d'inflation plus forte en attendant qu'on retourne sur des niveaux plus habituels », aucune garantie n'est avancée pour inciter les acteurs économiques et les corps intermédiaires à mettre en place de telles aides. Pourtant, sur un litre de carburant, il est nécessaire de rappeler que plus de 55 % du prix sont en réalité les taxes mises en place par l'État : TVA, TICPE et TVA sur TICPE. Aussi, elle lui demande s'il compte mettre en place une baisse des taxes, ou sinon, elle lui demande quels moyens il souhaite mettre en place pour inciter les employeurs, les industriels et les distributeurs à se substituer à l'État dans l'aide apportée aux Français pour faire face à la flambée des prix du carburant.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10973

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 août 2023](#), page 7688

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)